

Avis de Soutenance

Monsieur Camille AUTEROCHE-CALAUDI

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Le référé afin de rétractation des ordonnances sur requête en droit judiciaire privé

dirigés par Monsieur Stéphane DESTOURS et Monsieur Jean-Louis RESPAUD

Soutenance prévue le **vendredi 06 décembre 2019** à 14h00

Lieu : 39 Rue de l'Université, 34060 Montpellier

Salle : du Conseil

Composition du jury proposé

M. Stéphane DESTOURS	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Jean-Louis RESPAUD	UNIVERSITÉ MONTPELLIER	Directeur de thèse
M. Thomas LE GUEUT	UNIVERSITÉ PARIS 13	Rapporteur
Mme Pascale TREFIGNY	UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	Rapporteur

Mots-clés : Procédure civile,Référé,Rétractation,,

Résumé :

Aux termes de la jurisprudence, le référé afin de rétractation est un recours visant à rétablir le contradictoire lorsqu'un magistrat a fait droit à une ordonnance sur requête. Il ne s'agit pas d'une voie de recours stricto sensu. Selon la doctrine, le référé afin de rétractation est très pratiqué mais mal maîtrisé. Ce défaut de maîtrise serait justifié par plusieurs facteurs. D'abord, le législateur consacre seulement un article et demi au référé afin de rétractation dans le Code de procédure civile. Ensuite, les décisions rendues sont essentiellement d'espèce. Enfin, il n'existe pas d'étude doctrinale approfondie sur le référé afin de rétractation. Afin d'identifier précisément les intérêts de ce mécanisme, le présent travail de recherche a pour objectif de retracer l'itinéraire procédural du tiers intéressé à la rétractation. Cela amène, dans un premier temps, à s'interroger sur l'action en référé afin de rétractation et, dans un second temps, à discuter de la décision de référé afin de rétractation.